

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

55812

Cadre réservé à l'adhérent(e)

03109

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

CHERQUAOUI Mohamed

Date de naissance :

01 - 01 - 1950

Adresse :

19, Rue ABOU GHALEB CH'ANI CASABLANCA

Tél. :

06 61 30 72 44

Total des frais engagés : 1150,30 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

16/12/2020

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Age :

UPRAS

DYSLEXIQUE

12 JAN 2021

Nature de la maladie :

DYSLEXIQUE

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

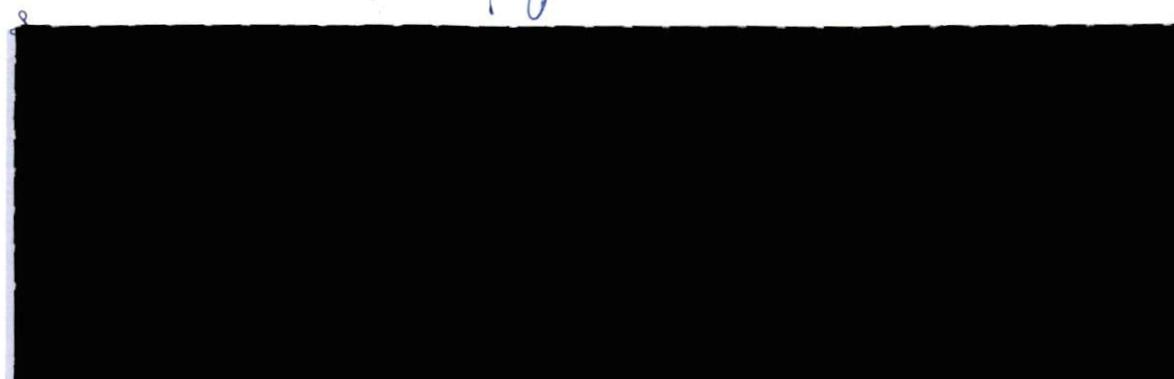
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 04/01/2021

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	16/12/20	463,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Pathologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>Laboratoire BIR ANZAR 117, Bd. Bir Anzarane CASABLANCA</i>	<i>18/12/2020</i>	<i>B: 270 + PT</i>	<i>386,80 Dhs</i>

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Ahmed SETTI

Cardiologue

Diplômé de la Faculté de Médecine de Lille

Ancien Médecin des Hôpitaux de France

الدكتور أهmed السطي

اختصاصي في أمراض القلب والشرايين

خريج كلية الطب بيليل

طبيب سابق بستفيان فرنسا



Cabinet de Consultations

et d'Explorations Cardio-Vasculaires

Docteur Ahmed SETTI
Rés. Jassim Houssam - 175, Rue Boukraa - 1er étage - Casablanca - Maroc
Tél : 05 22 20 35 84/88 - Urgences : 06 61 14 32 01 - E-mail : cardiosetti@yahoo.fr

16/12/2020

Rue Dr Ahmed SETTI

92W

307x3

Kardigic 75 mg. (3mg)

341.4

Crestor 10 mg 1867x2

46380

61 0622 25 09 78 - Casablanca
47 Boulevard Bi Anziane
PHARMACE DANTON
Docteur en Pharmacie
Ameur EL GABRI BAHRI

Sarofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaa Casablanca
Kardigic 75 mg. sac b 30
P.P.V : 30,70 DH

1118000 061847
Ain sebaa Casablanca
Kardigic 75 mg. sac b 30
P.P.V : 30,70 DH

6 1118000 061847

Sarofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaa Casablanca
Kardigic 75 mg. sac b 30
P.P.V : 30,70 DH

6 1118000 061847

Maphar
Km 10, Route Côtier 111,
Q1 Zenata Ain sebaa Casablanca
Crestor 10mg cp pell b30
P.P.V : 185,70 DH

6 1118001 183111

Maphar
Km 10, Route Côtier 111,
Q1 Zenata Ain sebaa Casablanca
Crestor 10mg cp pell b30
P.P.V : 185,70 DH

6 1118001 183111

Docteur Ahmed SETTI
Cardiologue

Diplômé de la Faculté de Médecine de Lille
Ancien Médecin des Hôpitaux de France

الدكتور احمد السطي
احترافي في أمراض القلب والشرايين
خريج كلية الطب بليل
طبيب سابق بمستشفيات فرنسا



*Cabinet de Consultations
et d'Explorations Cardio -Vasculaires*

N° 11212e

Mme El Azzari Rachida

G - 16 - 012 - HM - GPT

*aboratoire Bir Anzarane
117, Bd. Bir Anzarane
CASABLANCA*

*Docteur Ahmed SETTI
Cardiologue
Rue de la Foire Internationale - Casablanca - Maroc
Tél: 05 22 20 35 84/88 - Urgences : 0661 14 32 01 - E-mail : cardiosetti@yahoo.fr*



Prescripteur : Dr AHMED SETTI

Réf : 2012181027

Dossier ouvert le : 18-12-2020 09:28

Edité le : 18-12-2020

Mme EL ALAMI Rachida

Page 1 / 1

Compte Rendu d'Analyse

Laboratoire certifié AFNOR ISO 9001:2015 N°2 020/85901

BIOCHIMIE SANGUINE

Roche Cobas 6000

12-10-2020

Cholestérol total: 2.79 g/l (<2.00) 2.03
 7.22 mmol/L (<5.17)

12-10-2020

Cholestérol HDL: 0.70 g/L (>0.40) 0.60
 1.81 mmol/L (>1.03)

12-10-2020

Cholestérol LDL: 1.71 g/L (<1.60) 1.09
 4.42 mmol/L (<4.14)

12-10-2020

Triglycérides: 1.88 g/L (0.40–1.50) 1.68
 2.14 mmol/L (0.46–1.71)

ENZYMOLOGIE

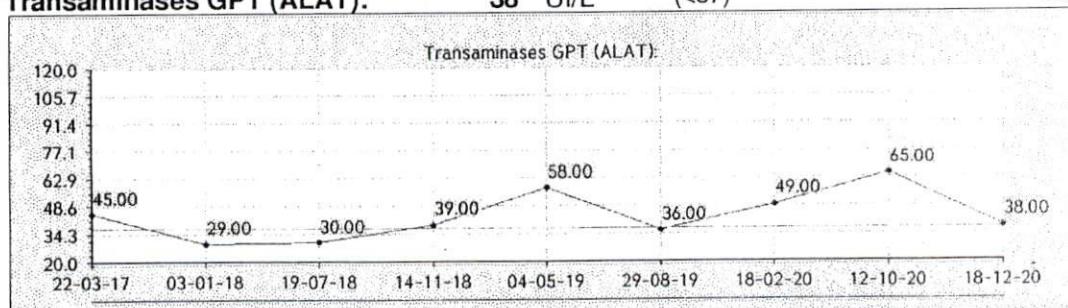
Roche Cobas 6000

12-10-2020

Transaminases SGOT (ASAT): 34 UI/L (<37) 56

12-10-2020

Transaminases GPT (ALAT): 38 UI/L (<37) 65



Fin du compte rendu

aboratoire Bir Anzarane
 117, Bd. Bir Anzarane
 CASABLANCA

Dr N. BAAJ
 Pharmacien biologiste

Biologistes Responsables :
 - Dr. A. AZEDDOUG
 - Dr. N. BAAJ

Laboratoire certifié AFNOR ISO 9001:2015 n°2020/85901

Laboratoire d'Analyses de Biologie Médicale Bir Anzarane

117, Bd Bir Anzarane 20 100 Maarif Casablanca

Tél : 05 22 99 46 63/ 05 22 25 82 05 Fax : 05 22 98 09 11

ICE : 001748386000083

Patente : 35870583

IF : 01006693

CNSS : 7070999

Compte bancaire : BMCI Casa Normandie

RIB : 013 780 01802 000329 001 80 48

INPE : 093001196

Casablanca le : 18-12-2020

Mme Rachida EL ALAMI

FACTURE N°	2012181027
------------	------------

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
0110	Cholestérol HDL +LDL	B80	B
PS	Prélèvement sang	E25	E
9105	FORFAIT DE SECURITE POUR ECHANTILLON SANGUIN	E0	E
	Cholestérol Total	B30	B
0134	Triglycérides	B60	B
0146	Transaminases O (TGO)	B50	B
0147	Transaminases P (TGP)	B50	B

Total de B : 270

TOTAL DOSSIER	386.80 DH
---------------	-----------

Arrêtée la présente facture à la somme de : trois cent quatre-vingt-six dirhams quatre-vingts centimes

Laboratoire Bir Anzarane
117, Bd. Bir Anzarane
CASABLANCA